



CC Auray Quiberon Terre Atlantique (Siren : 200043123)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Auray
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Philippe LE RAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Tertiaire de Porte Océane 2
Numéro et libellé dans la voie	Rue du Danemark
Distribution spéciale	BP 70447
Code postal - Ville	56404 BRECH
Téléphone	
Fax	
Courriel	cdc-pays.auray@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	88 628
-----------------------------	--------

Densité moyenne 169,01

Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Auray (215600073)	14 100
56	Belz (215600131)	3 782
56	Brech (215600230)	6 911
56	Camors (215600313)	3 072
56	Carnac (215600347)	4 381
56	Crach (215600461)	3 408
56	Erdeven (215600545)	3 691
56	Étel (215600552)	2 115
56	Hoedic (215600859)	107
56	Île-d'Houat (215600867)	251
56	Landaul (215600966)	2 328
56	Landévant (215600974)	3 778
56	La Trinité-sur-Mer (215602582)	1 659
56	Locmariaquer (215601162)	1 613
56	Locoal-Mendon (215601196)	3 468
56	Ploemel (215601618)	2 920
56	Plouharnel (215601683)	2 196
56	Plumergat (215601758)	4 182
56	Pluneret (215601766)	5 712
56	Pluvigner (215601774)	7 617
56	Quiberon (215601865)	4 937
56	Sainte-Anne-d'Auray (215602632)	2 754
56	Saint-Philibert (215602335)	1 539
56	Saint-Pierre-Quiberon (215602343)	2 107

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>-Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. - Facultative : Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.</i>

Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Santé / Social</i>
- Action sociale <i>Insertion, emploi/formation, petite enfance.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire et politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, la création et le développement d'entreprises sur le territoire. <i>Gestion d'équipements économiques d'intérêt communautaire. La préservation et le développement durable des activités liées à la conchyliculture, la pêche et l'agriculture d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>- Etude, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire suivants : - centre aquatique situé sur la commune d'Auray, - pôle tennistique à Erdeven, - pôle nautique à Etel.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>- Valorisation de la culture et de la musique bretonne par la participation au financement de Ti Ar Vro et le soutien aux bagadou de 1ère catégorie. - Participation à des actions et des événements culturels d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la manifestation qui dépasse le cadre communal et qui renforce l'attractivité du territoire communautaire et le versement de subventions aux associations d'intérêt communautaire.</i>
- Activités sportives <i>Participation à des actions et événements sportifs d'intérêt communautaire : - la manifestation qui dépasse le cadre communal et qui renforce l'attractivité du territoire communautaire, - le versement de subventions aux associations d'intérêt communautaire</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation des transports publics de voyageurs par délégation du département et de la région. Animation et coordination de la politique de mobilité (liaisons cyclables, covoiturage ...).</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>- Actions d'intérêt communautaire complémentaires à la promotion du tourisme, oeuvrant au développement de l'économie touristique sur le territoire : - Elaboration, suivi et évaluation du schéma de développement touristique - Adhésion au pays touristique du Pays d'Auray - Soutien et animations et événements d'intérêt communautaire : il est défini comme celui qui dépasse le cadre communal</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Politique du logement et du cadre de vie.</i>
- Politique du logement non social <i>Politique du logement et du cadre de vie.</i>
- Politique du logement social <i>Politique du logement et du cadre de vie.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Actions en faveur du développement des TIC.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Animation et coordination de la politique de mobilité (liaisons cyclables, covoiturage ...).</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	SM de gestion du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (200049708)	SM ouvert	312 221
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 418 194
56	SM du Loc'h et du Sal (200005817)	SM fermé	260 588
56	Syndicat de l'eau du Morbihan (255601072)	SM fermé	494 628
56	PETR du Pays d'Auray (200050219)	SM fermé	94 160
56	SM de la Ria d'Étel (200006302)	SM fermé	314 823
56	Syndicat de la vallée du Blavet (255600793)	SM fermé	173 664

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)